



pl 4700

Dépôt: Gast Gibéryen
Date: 19 décembre 2000

20

MOTION

La Chambre des Députés

Considérant les premiers résultats de l'étude actuarielle et financière concernant le régime général d'assurance pension ;

Constatant que l'étude précitée du Bureau International du Travail se limite au régime des pensions contributives du secteur privé ;

Déplorant l'absence de transparence et de prévisibilité du financement futur en ce qui concerne le régime des pensions statutaires du secteur public ;

Considérant que le système de financement actuel des pensions est hypothéqué de promesses coûteuses résultant du régime de pensions statutaires ;

invite le Gouvernement

à commander une seconde étude au Bureau International du Travail analysant plus particulièrement le régime des pensions statutaires du secteur public. Cette étude devrait fournir les mêmes renseignements aux décideurs politiques que l'étude sur le régime des pensions contributives afin de permettre une comparaison directe des deux régimes de pension.

R. Mehlen

J.-Y. Henckes

J. Koepp

F. Greisen

G. Gibéryen